

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.2.5 - Les travaux de plantation

mise à jour: 14/10/2014

[La préparation du sol](#)

[Le trou de plantation](#)

[La plantation](#)

[La fumure](#)

[La protection et le tuteur](#)

[La technique du paillage](#)

Avant de concevoir le projet, il faut effectuer un diagnostic du site, évaluer le patrimoine biogénétique (semences du sol notamment), l'épaisseur de terre végétale, les sujets à conserver ou à transplanter.

Dans le cas d'une station remarquable, il ne faudra pas hésiter à consulter un spécialiste qui établira un cahier des charges, définira les conditions de récupération, de conservation de la semence contenue dans le sol et de stockage de terre végétale. La plupart du temps celle-ci devra être déposée par petits tas, le moins longtemps possible, pour éviter l'échauffe et le pourrissement.

Il est certain que le milieu dans lequel s'inscrit les aires de stationnement est en général favorable à des plantations. Les interventions sont donc minimales. Néanmoins nous avons dressé une liste des principales opérations. Suivant les conditions rencontrés, notamment de sol et de climat, certaines opérations auront plus d'importance que d'autre.

2.2.5.1. La préparation du sol

- **Amélioration du sol** : elle consiste à décompacter le sol et à l'aérer pour favoriser le développement racinaire.

Trois opérations sont possibles :

1. Un sous-solage à 0,60 et 0,80 m de profondeur à l'aide d'un ripper ou d'une sous-soleuse. Cette technique consiste à enfoncer dans le sol et à tirer au bulldozer des socs ou dents de ripper pour faire éclater le sol en profondeur.
 2. Un labour de 0,30 m de profondeur avec un tracteur
 3. Une préparation superficielle pour émietter les mottes à l'aide d'un motoculteur (rotavator).
- **Amélioration chimique** : des apports de matière organique peuvent améliorer la structure des sols en particulier ils permettent de donner aux sols pauvres une plus grande activité microbienne.

2.2.5.2. Le trou de plantation

Avant de planter un arbre ou un arbuste il est nécessaire de réaliser un trou de plantation pour aérer le sol et éventuellement apporter de la terre végétale de qualité.

- Pour un arbre, il faut envisager un trou compris entre 1 et 8 m³.

- Pour un arbrisseau, un trou de 0,35 m³.
- Pour un arbuste, un trou de 0,25 à 0,5 m³.

Les caractéristiques de la terre végétale devront approcher les données suivantes :

Sable et gravillons 50 à 65 %	Potasse 2%
Argile 12 à 25%	Azote 1%
Calcaire fin 10%	Acide phosphorique 1%
Humus et limons 10%	Chaux carbonate 10%

2.2.5.3. La plantation

L'époque de plantations s'effectuera de novembre à mars pour les essences feuillues. Pour les autres, elle peut s'effectuer toute l'année. En période de gel ou sur un sol trop humide, il faut arrêter les plantations.

Il faut rafraîchir les racines en les retaillant. Si possible les praliner, c'est-à-dire les tremper dans un mélange à parts égales de bouse, de terre et d'eau, auquel on peut apporter des hormones ce qui garantit une meilleure reprise. Il faut bien étaler les racines dans le trou.

Il faut enlever tous les conteneurs sauf ceux biodégradables.

Il faut bien humidifier les mottes et réaliser un arrosage copieux après la plantation.

La taille des branches est nécessaire pour équilibrer le sujet. Elle est en fonction des mutilations subies par les racines. Elle évite aux arbustes à feuillage persistant un trop grand dessèchement par évapo-transpiration.

2.2.5.4. La fumure

Il est nécessaire d'apporter les éléments fertilisants pour combler les carences du sol et faire face aux besoins pluriannuels des végétaux. Leur nature et leur quantité est fonction du terrain.

Citons les éléments essentiels : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse auxquels peut s'ajouter le magnésium et les oligoéléments.

Généralement ces produits se trouvent en formule combinée.

2.2.5.5. La protection et le tuteur

Il est nécessaire de se prémunir contre les attaques de petits gibiers (lapins, lièvres etc ...) sur les rameaux et bourgeons des végétaux. L'emploi de manchons en plastique ou en grillage est utile surtout pour les jeunes sujets.

L'utilisation de produits répulsifs est possible, mais ils nécessitent plusieurs passages et l'efficacité n'est pas garantie en totalité.

Le tuteurage est nécessaire dans le cas de plantation de tige forte, afin de maintenir l'arbre en place.

1 à 3 piquets de châtaigniers ou autre bois dur de 0,8 à 0,10 m et de 2,00 à 2,50 m de haut sont plantés autour de l'arbre.

--	--

Ils sont fixés par l'intermédiaire de colliers. Il faut attirer l'attention sur l'importance de la surveillance périodique de ces attaches qui risquent d'endommager irrémédiablement les arbres.

La protection par palissade est à réaliser dans les zones à forte fréquentation. Egalement dans les zones enneigées pour échapper à la destruction des végétaux par les engins de déneigement.

Cette protection solide et conçue élément décoratif, doit être comme un plusieurs formes sont envisageables.

2.2.5.6. La technique du paillage

Le paillage est effectué lorsque l'on souhaite limiter les opérations d'entretien et favoriser une meilleure reprise du végétal.

En effet, cette opération évite la concurrence des plantes herbacées, qui freine la croissance, tout en maintenant une bonne structure du sol.

Trois types de paillage sont utilisés :

1. Paillage organique

Constitué d'éléments végétaux, il apporte en se décomposant la matière organique favorable au développement des racines superficielles.

- La paille : c'était le matériau le plus utilisé autrefois. Son efficacité est la plus faible, mais son coût est le moins élevé.

- Les écorces et copeaux de bois.

Les deux matériaux sont déposés dans la cuvette d'arrosage sur une épaisseur moyenne de 15 cm. Ils sont très efficaces contre l'envahissement des mauvaises herbes. Ils ont l'inconvénient d'une trop grande capacité de rétention d'eau pour les régions au climat sec. Ils demandent souvent un apport complémentaire d'azote dans le sol.

2. Paillage non organique

- Les graviers et la pouzzolane en sont les principaux. Sur une épaisseur de 10 à 15 cm, ils sont employés lorsqu'ils sont facilement disponibles. Ils ont l'avantage de laisser pénétrer l'eau de la pluie et de retenir la chaleur absorbée pendant la journée

- Paillage plastique ou méthode Soltner

C'est un film plastique opaque, imperméable, de 80 microns d'épaisseur et de 1 m à 1,2 mètre de large. Après ouverture de deux sillons (1) il peut se disposer en bande ou être découpé en carré. Il est tendu sur le sol (2), les bords sont enterrés (3).

Auparavant le sol a été sous solé et labouré pour en améliorer les caractéristiques physiques.

La plantation (5) s'effectue en faisant un trou dans le plastique (4), en disposant une collerette plastique autour du sujet et une pelletée de sable ou de gravier pour protéger le tout. (6)

Au bout d'un an, il est intéressant de recouper les sujets pour leur donner un développement racinaire plus important et couvrir plus rapidement le sol. Des lambeaux de plastique risquent d'apparaître après 3 à 4 ans, c'est l'inconvénient de cette technique.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB